

## Le Syndicat de l'éclairage inquiet des conséquences des hausses des matières premières

Le Conseil d'administration du Syndicat de l'éclairage, réuni le 1<sup>er</sup> décembre dernier, s'alarme des conséquences de l'augmentation persistante du prix des matières premières. Les hausses imposées pendant l'année 2004 par les producteurs et transformateurs d'acier, de cuivre, d'aluminium et de matières plastiques, pourraient continuer en 2005.

Les fabricants de lampes, de luminaires professionnels, de candélabres, d'auxiliaires d'alimentation et de commande d'éclairage pour les collectivités, le tertiaire, le commerce, l'industrie et l'éclairage public, estiment que ces évolutions pourraient avoir à terme de graves conséquences pour l'ensemble de la filière :

Conséquences sur les prix, car malgré une recommandation de modération, il est indispensable, voire vital, que les entreprises puissent répercuter ces hausses dans leurs politiques tarifaires.

Conséquences sur la santé financière et la rentabilité des entreprises, avec des répercussions à craindre sur les capacités d'investissements, de recherche et de développement.

Conséquences enfin sur la production et l'activité, car des tensions sur les approvisionnements commencent à se faire sentir dans certains secteurs.

Les fabricants tiennent à informer leurs partenaires et clients qu'ils seront dans l'obligation de répercuter ces hausses dans leurs tarifs tout en s'engageant à en limiter au maximum l'importance.

P  
R  
E  
S  
S  
E

Le Syndicat de l'éclairage est l'organisation professionnelle qui regroupe les fabricants de lampes, de matériels d'éclairage pour l'intérieur et pour l'extérieur, luminaires, candélabres, auxiliaires électriques et électroniques, systèmes de commandes et de gestion de l'éclairage et services associés.

Sur [www.syndicat-eclairage.com](http://www.syndicat-eclairage.com) : renseignements réglementaires et juridiques, annuaires des sociétés, documents de prescription téléchargeables sur la technologie des lampes et luminaires, la maîtrise de l'énergie, la maintenance, les garanties, les délais de paiement, etc.

Contact presse : [syndicateclairage@syndicat-eclairage.com](mailto:syndicateclairage@syndicat-eclairage.com)